



Synthèse de la discussion en ligne sur l'égalité hommes-femmes, la justice, la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat

1. Introduction

Dans la perspective du prochain F2F, et pour pouvoir tirer parti des acquis et des expériences des réseaux en poursuivant la mise en œuvre des ODD dans les domaines de l'égalité hommes-femmes, de la justice, de la consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat, **les réseaux de la DDC sur l'égalité hommes-femmes (Gendernet) et sur les conflits et les droits de l'homme (CHRnet) ont participé à une discussion en ligne organisée conjointement du 25 avril au 9 mai 2016.** Cette dernière a pris appui sur un document d'information transmis à l'avance à tous les participants et mettant en évidence les dimensions de genre des situations de conflit et de fragilité tout en soulignant les rapports qu'entretiennent l'égalité des sexes avec la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat. Ce document indiquait par ailleurs les principales sources de référence dans ces domaines. La discussion en ligne s'est articulée autour des questions qui sont énumérées ci-après.

- **Quels sont les acquis et les bons exemples dont vous disposez pour intégrer la dimension de genre dans chacun des cinq PSG et promouvoir les ODD 5 et 16 ?** (Objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat, objectifs de développement durable – cf. document d'information)
 - Pouvez-vous nous parler de projets et/ou d'initiatives qui ont fait leurs preuves en matière d'intégration du genre dans certains des PSG ? Avec quels partenaires avez-vous travaillé et quels sont les instruments et les approches que vous avez employés ?
 - En quoi ces projets contribuent-ils à la réduction de la fragilité et à la transformation des conflits ?
 - En quoi ces projets contribuent-ils à la mise en œuvre des ODD 5 et 16 ?
 - Vu sous l'angle de l'égalité hommes-femmes, quel est le PSG qui s'applique le mieux à votre travail / votre stratégie de coopération dans le pays ?
- **Quels sont les défis et les obstacles rencontrés pour intégrer la dimension de genre au niveau des cinq PSG ?**
 - Quelles sont les difficultés à surmonter pour concilier les standards normatifs établis et les réalités politiques ?
 - Quelles stratégies adoptez-vous pour relever ces défis et franchir ces obstacles ?
- **Comment procédez-vous pour analyser les conflits et les contextes en intégrant une optique sexospécifique ?**
 - Sur la base de vos projets, pouvez-vous citer de bons exemples d'analyses des rôles des deux sexes et de la masculinité dans un contexte de conflit ou de fragilité ?
 - Si oui, comment les résultats de ces analyses ont-ils été pris en compte dans les programmes ou projets concernés ?
- **Qu'est-ce que l'Agenda 2030 nous apporte de nouveau ?**
 - Comment peut-on contribuer à la mise en œuvre des objectifs 5 et 16 au niveau des pays (approche, instruments) ?
 - En quoi l'ODD 5 et l'ODD 16 sont-ils étroitement liés ?
 - Quel soutien pourrait-on apporter aux pays partenaires concernant le monitoring des progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs 5 et 16 ?

Ces questions ont guidé la réflexion des 28 entités et partenaires de la DDC qui ont transmis leurs contributions (en anglais et en français) à la discussion en ligne, laquelle a été animée par Flurina Derungs, du Centre interdisciplinaire d'études de genres (Interdisciplinary Centre for Gender Studies) de l'Université de Berne. Le présent rapport présente une synthèse de toutes ces contributions, question par question (chapitre 2), puis recense les principales problématiques mises en évidence lors de la discussion en ligne (chapitre 3). Il comprend aussi une conclusion générale ainsi qu'une liste de points à approfondir dans le cadre du F2F.

2. Synthèse des contributions

2.1 Acquis et bons exemples de la DDC concernant l'intégration de la dimension de genre dans chacun des 5 PSG

Les participants à la discussion en ligne font état de divers acquis et exemples intéressants en ce qui concerne **l'intégration de la dimension de genre dans chacun des cinq objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat (PSG)** à l'appui de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) 5 et 16 (question 1). Ils mentionnent aussi différents partenaires ainsi que plusieurs instruments et approches (sous-question 1). Les paragraphes qui suivent présentent un résumé des contributions se rapportant à la première question pour chaque PSG.¹

PSG 1 : Légitimité politique – encourager des accords politiques inclusifs et la résolution des conflits

Le PSG 1 concerne la représentation, la participation et la prise de responsabilités, ainsi que les processus de renforcement des institutions, de démocratisation, de gouvernance et de décision – autant de domaines dans lesquels la perspective de genre trouve une large place. Bon nombre de **BUCO** (Bénin, Haïti, Burkina Faso, Cambodge, Somalie, Programme régional d'aide psychosociale et BUCO des Grands Lacs, Niger, Bolivie, Tchad, Kirghizistan et Laos) et un partenaire (HEKS / EPER Entraide Protestante Suisse dans le cadre de ses projets en Colombie, en RDC, au Sénégal et en Palestine / Israël) citent des projets en lien avec le PSG 1.

Par exemple, le bureau de coopération de la DDC au **Cambodge** apporte son soutien à la réforme en faveur du développement démocratique sous-national (sub-national democratic development reform – SNDD). Destinée à promouvoir la démocratie, la gouvernance locale et la participation citoyenne, elle doit ainsi permettre de restaurer la stabilité dans le pays, après des décennies de guerre civile et de génocide. Le programme de mise en œuvre de la SNDD a été conçu pour favoriser et conforter l'égalité hommes-femmes dans le cadre d'une approche visant à intégrer systématiquement cette dimension, assortie de mécanismes et de procédures permettant de vérifier sa mise en pratique et de garantir la représentation effective des femmes dans le processus de réforme.

De même, le BUCO au **Burkina Faso** fournit un appui à la réforme de l'Etat en menant une action en faveur de la gouvernance locale et du développement des capacités des autorités concernées. Ici, comme pour beaucoup d'autres programmes mentionnés, l'égalité hommes-femmes est prise en compte sur un mode transversal. Le projet doit permettre de renforcer l'influence des femmes dans différents domaines : processus décisionnels locaux, gestion des infrastructures et accès aux ressources.

« Parmi les résultats liés au genre qui ont été obtenus grâce aux programmes capitalisés pour la nouvelle stratégie 2017-2020, on peut citer : l'appui aux communes et aux régions pour l'élaboration de stratégies de prise en compte du genre et de développement de la citoyenneté à travers des planifications inclusives et des actions d'interpellation a permis l'implication systématique d'associations féminines dans les activités des collectivités ainsi que l'émergence d'initiatives locales en faveur de la promotion de l'égalité des genres et de l'intégration des groupes vulnérables. » (Habibou Kouanda, BUCO Burkina Faso)

¹ Il n'a malheureusement pas été possible d'inclure tous les exemples cités par les différents pays pour chaque PSG, même s'il y en a bien d'autres qui illustrent des expériences positives en matière d'intégration de la dimension de genre au niveau des cinq objectifs. La sélection a été opérée sur la base de critères régionaux et en tenant compte de l'effet multiplicateur potentiel des projets et programmes.

Le BUCO au **Bénin** met également l'accent sur l'encouragement de la participation des femmes aux processus décisionnels locaux, qui passe par la formation et l'encadrement de candidates potentielles aux élections locales, la promotion de l'accès des femmes à la prise de responsabilités politiques et la sensibilisation des maris et de tous les hommes à cette cause. Il s'agit aussi de mener une action de sensibilisation au sein des partis politiques pour qu'ils fassent une plus grande place aux femmes sur les listes électorales.

PSG 2 : Sécurité – établir et renforcer la sécurité des personnes

Le PSG 2 porte sur la sécurité et sur les politiques et institutions destinées à l'assurer, sur les besoins propres à chaque sexe dans le cadre des réformes du secteur de la sécurité et sur les services de prévention et d'assistance destinés aux victimes de violences. Là encore, il s'agit de thématiques riches en enjeux sexospécifiques. Nombreux sont les **BUCO et partenaires** qui font état de projets et de programmes correspondant au PSG 2 (Honduras, Programme régional d'aide psychosociale et BUCO des Grands Lacs, Haïti, Jordanie, Mongolie, Bénin, Ethiopie, Colombie, Bolivie et Cambodge ainsi que Caritas Suisse et son projet conduit dans le nord de l'Iraq, Swisspeace et son projet déployé en Ukraine et dans le sud de la Russie, HEKS / EPER Entraide Protestante Suisse dans le cadre de son programme en Colombie et HELVETAS avec ses initiatives au Mali, au Sri Lanka et au Mozambique).

Swisspeace, par exemple, contribue à la mise en œuvre d'un projet conduit par des femmes d'Ukraine et du sud de la Russie dans la région du Donbass. Des représentant(e)s de la société civile des territoires respectifs se réunissent pour analyser les conséquences locales des conflits qui s'y poursuivent et pour trouver des solutions adaptées aux besoins. Dans le cadre de cette démarche fondée sur un dialogue transfrontalier, des femmes et d'autres membres de la population des régions en conflit formulent leurs besoins à titre collectif, cherchent des solutions conjointes aux problèmes rencontrés (sécurité physique, soins médicaux, moyens de subsistance) et font remonter leurs aspirations jusqu'au niveau des décideurs politiques.

« (...) L'analyse et les solutions identifiées reflètent très nettement l'angle d'approche féminin, axé sur les besoins, car ce projet a principalement concerné des femmes directement touchées par les conséquences du conflit ». (Sidonia Gabriel et Cécile Druey, Swisspeace)

Le BUCO au **Honduras** apporte sa contribution au déploiement d'un programme intégré de réforme du secteur de la sécurité et de prévention de la violence, qui a pour objectif d'endiguer et de contrôler la criminalité et la violence dans ce pays caractérisé par un taux élevé d'homicides, une corruption endémique et une impunité généralisée. L'égalité hommes-femmes représente un aspect essentiel de ce programme de réforme du secteur de la sécurité (RSS), dont il est une composante à part entière. Il s'agit aussi de créer des synergies avec le nouveau bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur place afin de concevoir des initiatives globales en matière d'égalité des sexes et de droits de l'homme. Enfin, une approche psychosociale est en train d'être intégrée dans la RSS, notamment par le biais de la formation des policiers et par l'incorporation de cette composante au programme d'enseignement de l'école de police.

PSG 3 : Justice – remédier aux injustices et accroître l'accès des personnes à la justice

Le PSG 3 a trait au système judiciaire formel et informel ainsi qu'aux obstacles auxquels se heurtent les citoyens pour accéder à la justice – des domaines où la problématique du genre pèse aussi de tout son poids. Les **BUCO** Laos, Afghanistan, Gaza et Cisjordanie, Grands Lacs, Honduras, Jordanie, Népal, Bolivie, Burkina Faso, Haïti et Mongolie, ainsi qu'EKS / EPER Entraide Protestante Suisse au Zimbabwe et en Colombie, conduisent des projets et des programmes qui relèvent du PSG 3.

Ainsi, au **Népal**, la DDC a apporté son soutien à un projet entrepris par deux organisations partenaires dans un but bien délimité : renforcer l'efficacité, l'inclusivité et la responsabilisation des différents acteurs – traditionnels, religieux et communautaires – du secteur de la justice afin qu'ils prennent en considération les besoins des populations les plus vulnérables (surtout en ce qui concerne les violences sexuelles et sexistes ainsi que d'autres violations des droits de l'homme). A cet effet, elles se sont attachées à les conseiller et à les former en concentrant leur

travail sur l'égalité hommes-femmes, les lois élémentaires et le principe de la justice, y compris les modalités d'interaction avec le système judiciaire officiel.

« La principale réussite de ce projet réside dans l'amélioration du système de justice traditionnel en matière d'égalité des sexes. (...) L'action menée a permis de modifier le comportement de ses représentants face à des victimes de violences basées sur le genre et de les convaincre de la nécessité de soumettre de tels cas aux mécanismes de justice formels ». (Yamuna Ghale et Rajesh Hamal, BUCO Népal)

En **Bolivie** aussi, des démarches ont été entreprises pour promouvoir l'égalité d'accès à la justice et mettre en place d'autres méthodes de règlement des conflits, fondées sur la conciliation. D'après le témoignage fourni par ce pays, la conciliation est un précieux canal d'accès à la justice et elle offre des solutions efficaces pour régler les conflits du travail. A un niveau institutionnel, 60 % de femmes ont pu être recrutées en qualité de conciliatrices devant les tribunaux. Le projet s'accompagne de plusieurs initiatives stratégiques de discrimination positive en faveur des groupes de population vulnérables et contribue au développement d'une politique de parité des sexes au sein du système judiciaire.

A **Gaza et en Cisjordanie**, la DDC fournit un appui ciblé à deux actions engagées pour promouvoir l'égalité d'accès à la justice dans une optique sexospécifique. L'Institution nationale de défense des droits de l'homme (INDH) en Palestine a mis en place un programme spécial intitulé *Women Access to Justice* (Accès des femmes à la justice) et agissant sur plusieurs fronts : des avocates interviennent dans les salles d'audience pour aider leurs concitoyennes à accéder au système judiciaire palestinien, les responsables et le personnel des institutions judiciaires sont formés et sensibilisés aux questions liées aux droits des femmes et les procédures du système de justice sont régulièrement contrôlées et documentées sous cet angle. Intervenant en justice dans les affaires où des femmes sont en conflit avec la loi et victimes de violences sexistes, l'INDH s'emploie aussi à proposer des modifications de la législation en vue d'une meilleure protection des enfants et des femmes. Le Secrétariat aux droits de l'homme, autre canal d'intervention bénéficiant du soutien de la DDC, a mobilisé des fonds au profit des organisations de défense des droits de l'homme. Les associations féminines sont éligibles à un financement (de base ou alloué à un projet particulier) et les programmes en faveur de l'égalité des sexes et du paritarisme sont clairement privilégiés.

PSG 4 : Fondements économiques – créer des emplois et améliorer les moyens de subsistance

Nombreuses sont les contributions de **BUCO et de partenaires** qui décrivent des acquis et des bons exemples en lien avec le PSG 4. A travers cet objectif, il s'agit de mettre en place un cadre économique propice à l'avènement de sociétés justes, pacifiques et inclusives, de créer des emplois et d'autres activités génératrices de revenus, de promouvoir le développement des territoires ruraux et du secteur privé, et donc d'accomplir des progrès qui passent aussi par l'égalité hommes-femmes. Des projets et des programmes destinés à favoriser l'émancipation économique, le développement des compétences, l'accès à la propriété et au contrôle de la terre et la formation agricole sont mentionnés par une longue liste de participants à la discussion en ligne : Burkina Faso, Tunisie, Cambodge, Niger, Kenya, Kirghizistan, Ethiopie, Programme régional d'aide psychosociale et BUCO des Grands Lacs, Jordanie, Colombie, Népal, bureau régional dans la Corne de l'Afrique, Honduras, Somalie et Haïti. Certains de ces exemples se rapportent spécifiquement à la dimension de genre, d'autres renvoient à son intégration transversale. HEKS / EPER Entraide Protestante Suisse et Caritas Suisse font également état de projets réalisés dans ce domaine au Tadjikistan, au Zimbabwe et en RDC.

Caritas Suisse, par exemple, évoque un projet mis en œuvre au Tadjikistan pour y promouvoir les activités créatrices de revenus et faire évoluer le statut socioéconomique des femmes. Ciblant celles qui sont célibataires, divorcées ou abandonnées avec à leur charge une famille nombreuse, il vise à développer les activités rémunératrices, et notamment les entreprises sociales, mais aussi, et surtout, à soutenir de nouvelles chaînes de création de valeur et à instaurer des conditions plus équitables dans celles qui existent déjà. Il a aussi pour but de donner aux femmes les moyens de participer aux processus politiques et de faire valoir leurs droits, mais aussi d'améliorer l'accès à l'éducation et aux services de santé.

Au **Kenya**, c'est au niveau du socle économique qu'intervient un projet mis en œuvre avec l'appui de la DDC : il s'agit de développer les compétences et les moyens de subsistance dans un camp de réfugiés, en aidant à la fois ces derniers et la population qui les accueille. Des efforts particuliers étant déployés pour impliquer les femmes dans la démarche, bon nombre d'entre elles ont pu trouver leur place dans des métiers traditionnellement perçus comme masculins.

« Le projet se fonde sur une démarche de développement du marché appliquée au contexte d'un camp de réfugiés, conçue pour bénéficier à la fois à ces derniers et à la population locale. » (Catherine Wangechi, bureau de la Corne de l'Afrique en Somalie).

PSG 5 : Revenus et services – gérer les revenus et renforcer les capacités de prestation de services responsables et équitables

Le PSG 5 concerne l'accès aux prestations de base en matière de santé et d'éducation, la gestion des services et des ressources ainsi que les finances, la budgétisation et l'affectation des ressources. Encore une fois, la dimension de genre est omniprésente dans tous les domaines couverts par ce PSG et beaucoup de **BUCO** ont cité des projets et programmes qui s'y rapportent : Kirghizistan, Ukraine, Cambodge, Haïti, Bolivie, Laos, Ethiopie, Tadjikistan, Niger, Burkina Faso, Bénin, Somalie, Afghanistan, Gaza et Cisjordanie.

Par exemple, le BUCO au **Kirghizistan** met en œuvre deux projets relatifs à la gouvernance et destinés à promouvoir la prestation de services responsables et équitables. Dans un cas comme dans l'autre, c'est l'ensemble de la population qui est amenée à participer aux prises de décisions locales dans les domaines de la budgétisation et de la fourniture des services publics mais aussi de la planification et de la gestion.

« Pour impliquer la population, nous avons identifié ses priorités et ses besoins en collaboration avec les autorités locales, élaboré un plan d'action conjoint (ou un plan d'action pour l'amélioration des services) et mis en place un processus de monitoring et d'évaluation de son déploiement effectif. Les femmes ont ainsi la possibilité de contribuer à la définition des priorités au sein de leur communauté et de participer au suivi et à l'évaluation de la mise en application des plans d'action et du budget local. La prise en compte des sexospécificités et l'attention portée aux groupes vulnérables ont été intégrées aux critères de sélection des demandes de petites subventions entrant dans le cadre de ces programmes. Bien que la proportion de femmes participant à de telles activités dépasse les 40 %, des progrès restent à faire, par exemple en introduisant un système de budgétisation favorisant l'égalité des sexes. » (Laurence Strübin, BUCO Kirghizistan)

Par ailleurs, le BUCO au **Laos** mentionne un projet qui a permis d'introduire une approche participative en matière de planification, les besoins étant identifiés au niveau local, dans le cadre de sessions de discussion distinctes avec les hommes et les femmes. Il vise à faire de ces dernières, ainsi que des minorités ethniques, les véritables bénéficiaires des projets de développement des infrastructures (centres de santé, écoles, travaux d'irrigation, réseaux d'eau potable, voirie), tout en renforçant la participation de l'ensemble de la population.

Outre les acquis et les bons exemples d'intégration de la dimension de genre dans chacun des cinq PSG, les différents BUCO et partenaires décrivent **la façon dont ces projets contribuent à la réduction de la fragilité et à la transformation des conflits** (sous-question 2). Nombre d'entre eux le font implicitement en relatant leurs expériences et leurs pratiques exemplaires, mais d'autres sont plus explicites en précisant les points suivants :

- l'importance d'un **cadre économique** propice à l'avènement de sociétés équitables, pacifiques et inclusives est de nouveau soulignée par le Kenya, le Kirghizistan, le BUCO Grands Lacs, le Népal, l'Afghanistan, l'Ethiopie, la Jordanie et le Burkina Faso. Pour promouvoir les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat, il faut absolument miser sur l'emploi et sur son développement en garantissant aux citoyens l'égalité des chances afin de leur permettre de générer des revenus. Les femmes doivent donc pouvoir accéder à l'éducation ainsi qu'à la propriété et au contrôle de la terre. Dans ce même registre, la gestion des ressources naturelles est un aspect important, la situation particulière des éleveurs de la région du Sahel étant spécifiquement mentionnée. D'autres témoignages (Afghanistan, Colombie et Kirghizistan) évoquent **la**

participation égalitaire aux prises de décisions et l'implication de tous les membres de la communauté dans ces processus comme l'un des principaux facteurs de réduction de la fragilité et de transformation des conflits ;

- HEKS / EPER Entraide Protestante Suisse, le Honduras, l'Afghanistan et le Népal soulignent la nécessité d'améliorer **l'accès à la justice** et de mieux informer les femmes sur leurs droits mais aussi de **renforcer les institutions**, tandis que le Cambodge et l'Ukraine insistent sur l'importance de la **confiance dans l'Etat** en tant que prestataire de services publics ;

« Le projet en question est destiné à améliorer les services aux citoyens dans deux régions cibles tout en restaurant leur confiance à l'égard de leurs semblables et des autorités locales. » (Christian Disler et Ludmyla Nestryla, BUCO Ukraine).

- l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes (Colombie), l'institutionnalisation des services d'assistance aux victimes de violences sexuelles et sexistes ainsi que des prestations liées à la santé sexuelle et reproductive (Somalie), la réduction des stéréotypes masculins / féminins (BUCO Grands Lacs) et l'adoption d'une approche axée sur la défense des droits de l'homme plutôt que sur une stricte mission d'aide humanitaire (Colombie, HEKS / EPER Entraide Protestante Suisse) sont également citées parmi les **autres facteurs** de réduction de la fragilité.

Certains BUCO et partenaires précisent que **les cinq PSG et les ODD sont fortement imbriqués** (sous-question 3), et que leurs projets contribuent à la réalisation des deux séries d'objectifs. Les aspects spécifiquement désignés comme **relevant de l'ODD 16** sont : la prise en compte de la situation de conflit dans la gestion des programmes en tant qu'enjeu transversal ainsi que l'intégration systématique des sexospécificités (Cambodge) ; l'inclusion (Somalie, Kenya) ; des institutions efficaces, responsables et transparentes, associées à une bonne gouvernance (bureau régional de la Corne de l'Afrique, Kirghizistan, Colombie, Ethiopie et BUCO Grands Lacs) ainsi que l'égalité d'accès aux services. La participation et la prise de décisions (bureau régional de la Corne de l'Afrique, Laos et Colombie), l'émancipation économique (Kirghizistan et BUCO Grands Lacs), l'accès aux services de santé (Cambodge) ainsi qu'à la propriété et au contrôle de la terre (Burkina Faso et BUCO Grands Lacs) et le renforcement des capacités de promotion de l'égalité hommes-femmes (Laos) font partie des thèmes considérés comme étant **liés à l'ODD 5**.

Vu sous l'angle de l'égalité hommes-femmes, **l'ensemble des PSG s'appliquent au travail** des BUCO et des partenaires ainsi qu'aux stratégies de coopération appliquées dans les pays. Nombreux sont les exemples qui en attestent, pour tous les PSG (sous-question 4). Cela est bien sûr le cas à des degrés variables en fonction des priorités fixées, de la nature des projets et des contextes d'intervention.

2.2 Défis et obstacles rencontrés pour intégrer la dimension de genre au niveau des cinq PSG

Les participants à la discussion en ligne font état de différents **défis à relever et obstacles à surmonter** pour arriver à intégrer la dimension de genre au niveau de chaque PSG (question 2). La Tunisie et le BUCO Grands Lacs, tout comme HELVETAS et Swisspeace, soulignent que la **participation authentique et le pouvoir décisionnel partagé** sont deux enjeux cruciaux. Les autorités locales, les médias, les OSC, etc., étant toujours à prédominance masculine, les femmes n'ont guère la possibilité d'exprimer leurs attentes ou leurs centres d'intérêt et les stéréotypes sexuels restent bien ancrés. La légitimité politique (PSG 1) ne peut être obtenue que lorsque les femmes ont les moyens de faire suffisamment entendre leur voix et qu'il existe une participation citoyenne authentique, au-delà des considérations quantitatives.

« Sur le plan de la participation sociale et politique, le défi principal lié à l'inclusion des femmes dans les cadres de discussion est d'aller au-delà du nombre : même si l'on peut encourager un système de quotas dans la participation aux différentes rencontres publiques,

la qualité de la participation de femmes aux débats reste faible. » (Caroline Tissot, BUCO Grands Lacs).

Par ailleurs, **l'impunité et l'accès insuffisant à la justice** sont deux problématiques relevées par la Tunisie et la Bolivie, qui mentionnent aussi l'absence de femmes au sein des organes judiciaires, ce qui va aussi souvent de pair avec **une faiblesse des institutions gouvernementales et un manque de volonté politique** (Cambodge) ainsi qu'une **corruption** généralisée (Afghanistan). Plusieurs pays – Bolivie, Afghanistan et Laos – ainsi que le Programme régional d'aide psychosociale et le BUCO Grands Lacs avancent la **violence envers les femmes** comme l'un des principaux défis rencontrés pour intégrer la dimension de genre au niveau des différents PSG, en pointant des problèmes tels que la violence domestique, les pratiques traditionnelles néfastes (mariages précoces et forcés ou mutilations génitales féminines) ou encore les violences faites aux enfants.

Un certain nombre de BUCO (Tunisie, Laos et Programme régional d'aide psychosociale des Grands Lacs) soulignent aussi les difficultés entraînées par les **conditions économiques**, et notamment le chômage ainsi que le manque d'accès aux finances et à l'éducation. La Somalie, la Tunisie et le Programme régional d'aide psychosociale des Grands Lacs déplorent par ailleurs le **manque de statistiques et de données**, la Somalie insistant sur le fait **qu'aucune analyse sérieuse de la dimension de genre** n'a pu être réalisée.

L'Éthiopie cite l'obstacle de la **législation**, qui interdit formellement aux organismes d'aide d'intervenir dans les domaines liés à la gouvernance, aux droits de l'homme et au règlement des conflits, ce qui limite fortement la marge de manœuvre des ONG pour s'attaquer à la question de l'égalité hommes-femmes. De fait, elles doivent se borner à répondre aux besoins immédiats des deux sexes au lieu d'agir sur les causes profondes. **Les pays en proie à des conflits**, dont la Somalie, Gaza / la Cisjordanie et l'Afghanistan, ainsi que le Programme régional d'aide psychosociale des Grands Lacs évoquent la bataille qu'il leur faut livrer pour promouvoir l'égalité des sexes dans un contexte où les conditions de sécurité (sociopolitiques) se détériorent à tous les niveaux.

« Les territoires palestiniens occupés sont sous la coupe de trois régimes gouvernementaux légaux : l'Autorité palestinienne dans les zones A et B de la Cisjordanie, les autorités de fait/le Hamas dans la Bande de Gaza (zone A) et la législation civile et militaire israélienne à Jérusalem-Est et dans la zone C. Du fait de ces différents cadres d'intervention, les OCS rencontrent d'énormes difficultés pour agir sur le terrain et obtenir des résultats durables en matière de protection des droits de l'homme et, surtout, de promotion de l'égalité hommes-femmes. » (Terry Boulata, BUCO Gaza et Cisjordanie).

Caritas Suisse met en avant le problème du **trafic d'êtres humains** (pas seulement à des fins sexuelles mais aussi pour le travail forcé) dans les régions sinistrées et souhaiterait mieux appréhender la complexité de la dimension de genre pour accomplir un travail de prévention du trafic d'êtres humains et relever des défis spécifiques dans les contextes fragiles.

Les **tensions qui existent entre les standards normatifs établis et les réalités politiques** diffèrent en fonction des pays (sous-question 1). La Bolivie, le Cambodge, la Somalie, le Kirghizistan, l'Afghanistan, la Colombie, la Jordanie, le Népal, le Honduras et HELVETAS relèvent que, malgré l'existence d'une bonne législation et la due ratification des normes applicables aux droits de l'homme, rien n'est fait dans la pratique. De même, le Cambodge indique que les plans d'action en faveur de l'égalité des sexes ne sont pas mis en œuvre.

« Au Honduras, il y a plusieurs lois nationales qui contribuent à promouvoir l'égalité des sexes, mais le problème se situe au niveau de leur mise en application. » (Inanna Göbel-Bösch et Geneviève Federspiel, BUCO Honduras).

Des BUCO (Jordanie, Tunisie, Cambodge) mentionnent également la **faiblesse des capacités des autorités locales** ainsi que le **manque de ressources** pour faire appliquer les lois, d'où les nombreux obstacles qui persistent pour les femmes dans la vie politique, économique et publique, associés aux violences sexistes dont elles sont victimes.

« En Colombie, nous avons de bonnes politiques publiques et de solides standards normatifs sur les questions de genre (...) mais, surtout en milieu rural ou dans les zones de conflit, la capacité

des autorités locales à les mettre en œuvre est limitée car elles manquent de personnel, de compétences et de ressources financières. » (Claudia Catalina Sierra Gama, BUCO Colombie).

HELVETAS et le Nigéria évoquent également la pluralité des sources de droit et la nécessité de créer le **lien entre les mécanismes traditionnels et les institutions de l'Etat moderne**.

« Le processus de règlement des conflits doit aussi pouvoir s'appuyer sur des institutions capables et légitimes. C'est là un domaine dans lequel nous devons trouver le moyen d'établir une passerelle entre les mécanismes traditionnels et les institutions de l'Etat moderne. » (Esther Marthaler et Jane Carter, HELVETAS).

« La protection des personnes vulnérables reste un défi majeur, car la juridiction civile en vigueur repose sur la coexistence et l'application de trois sources de droit (droit islamique, droit moderne et droit coutumier. » (Soufiyane Amadou, BUCO Niger).

Ce sont aussi les stéréotypes et les usages liés au genre qui font obstacle à une plus grande participation des femmes, et « ils ont la peau dure », pour reprendre les termes employés par le Bénin et le Programme régional d'aide psychosociale des Grands Lacs. Il est donc très difficile de les faire évoluer.

« Les us et coutumes ont la peau dure et la perception du genre ainsi que des violences basées sur le sexe au sein de la communauté résistent au changement positif. » (Blandine Agossoucodjia, BUCO Bénin).

Les BUCO décrivent différentes **stratégies** mises en œuvre en vue de relever ces défis et de surmonter ces obstacles (sous-question 2). **La formation et le développement des capacités** constituent des approches privilégiées pour le Laos, le BUCO Grands Lacs, le Tchad et HELVETAS, qui rendent compte des activités déployées pour renforcer les compétences des autorités locales, chefs religieux, OSC, militants associatifs et médiateurs sur de multiples fronts : droits des femmes, sensibilité à la dimension de genre, accès aux responsabilités, questions légales, aide juridique, obligations des citoyens, violence envers les femmes et pratiques néfastes.

« Dans le cadre de son projet, MA (Medica Afghanistan) intervient aussi auprès des chefs religieux (mollahs) pour leur faire prendre conscience des droits des femmes, car bon nombre de pratiques culturelles préjudiciables sont placées sous leur autorité. Par exemple, ce sont souvent les mollahs locaux qui officient pour les mariages précoces. » (Mélanie Büsch, BUCO Afghanistan).

La collaboration avec différents partenaires et la coordination des opérations sont également des aspects importants pour un certain nombre de BUCO. Ceux du Bénin, de Gaza et de la Cisjordanie, du Népal, de la Colombie et de l'Ethiopie relatent leurs expériences en matière de coopération et de coordination avec des OSC partenaires, des organisations onusiennes, des entités nationales et des collectivités locales, en soulignant la nécessité de maintenir le dialogue et de pérenniser les relations. Dans certains cas, une **coopération financière** est également de mise. La Colombie évoque l'importance de l'aide budgétaire accordée aux gouvernements lorsque des ressources sont mobilisées au titre de la coopération internationale pour soutenir les efforts déployés par les autorités locales. Gaza et la Cisjordanie, tout comme la Jordanie et le Bénin, précisent aussi qu'il est essentiel d'assurer la coordination des organismes donateurs et de constituer des alliances avec ceux qui partagent les mêmes visions afin de renforcer l'effet de levier, de faire passer des messages communs et d'avoir davantage d'impact politique au niveau des principaux responsables et des ayants droit, même si un système de budgétisation favorisant l'égalité des sexes est rarement au programme.

Par ailleurs, le BUCO Grands Lacs met l'accent sur l'importance des **réformes législatives** dans les cas où la loi reste une source de discrimination sexuelle (par exemple pour la propriété des terres). Le Cambodge et l'Ukraine insistent sur la nécessité d'instaurer la **confiance entre les citoyens et leur gouvernement local** après des décennies de conflit. Le Laos souligne combien il est important de soigneusement **intégrer les dimensions de genre dans les lignes directrices des projets**, d'assurer le suivi des programmes-modèles en le documentant mais aussi d'appliquer des méthodes de monitoring fondées sur des critères quantitatifs et qualitatifs

(voir aussi le point 2.4). S'agissant des **autres stratégies** adoptées pour surmonter les obstacles, des mesures telles que la discrimination positive ou encore l'établissement de bases de données et l'organisation de débats politiques sur la diversité sont mises en avant par le BUCO au Laos, tandis que celui des Grands Lacs estime qu'il est essentiel de créer des espaces où les femmes se sentent en sécurité pour formuler sans crainte les questions et les aspirations qui leur tiennent à cœur. Swisspeace évoque les bons résultats qu'elle a obtenus en se concentrant sur des problèmes concrets et des aspects pratiques de la coopération quand il s'agissait d'aborder des questions liées aux stéréotypes de genre et à la masculinité.

2.3 Expériences de l'intégration d'une optique sexospécifique dans les analyses des conflits et des contextes

Les participants à la discussion en ligne décrivent **différents modes d'intégration de l'optique sexospécifique dans l'analyse des contextes et des conflits** (question 3). La Jordanie, le Burkina Faso, le Honduras, le Laos, la Colombie et la Somalie, mais aussi HELVETAS, rendent compte de leurs expériences en matière d'analyse de la problématique hommes-femmes et d'identification des besoins des deux sexes en mentionnant (et parfois en omettant de mentionner) les données de référence et les indicateurs sexospécifiques qu'ils utilisent dans le cadre du processus de monitoring.

« La promotion et le respect des droits des femmes sont une composante centrale de la protection du domaine de la loi / de l'état de droit. Des données de référence et des informations ventilées par sexe sont progressivement intégrées dans l'outil de monitoring de la stratégie de coopération. En outre, des analyses de la situation en matière d'égalité hommes-femmes sont réalisées régulièrement pour chaque domaine d'intervention. » (Terry Boulata, BUCO Gaza et Cisjordanie)

Plusieurs **bons exemples** de projets sont cités en ce qui concerne l'analyse des rôles hommes-femmes et de la masculinité dans des situations de fragilité ou de conflit (sous-question 1). Ainsi, le **Burkina Faso** évoque un projet d'éducation des filles dans lequel les hommes sont sensibilisés à son importance afin d'endosser la responsabilité de l'instruction de leurs propres filles. Une analyse préalable du contexte a permis d'étudier les représentations de la masculinité ainsi que l'impact que peuvent avoir la participation et la responsabilisation des hommes sur la réduction de la violence et sur l'éducation des filles.

Un autre exemple intéressant est fourni par **HELVETAS** concernant le travail réalisé par son bureau de Kaboul dans le domaine de l'éducation. Celui-ci a organisé une session de planification participative qui a mis en évidence l'ampleur du problème engendré par l'analphabétisme des femmes et des hommes ainsi que par la violence (qui y est associée) dans cette région de **l'Afghanistan**. L'expérience initiale ayant montré que seuls les hommes se rendaient au cours d'alphabétisation dispensés, un programme d'éducation comprenant un enseignement à la fois religieux et traditionnel a été mis en place pour les filles et les conditions de sécurité et d'intimité dans les écoles ont été améliorées.

Afin de promouvoir les meilleures pratiques d'intégration de l'égalité des sexes dans ses activités de projet ayant trait à l'eau et à l'assainissement, le **Honduras** a organisé des ateliers réunissant l'ensemble des parties prenantes à leur mise en œuvre pour les amener à réfléchir aux rôles des deux sexes et à la masculinité. Un programme minimum en faveur de l'égalité hommes-femmes (discrimination positive) à appliquer par tous les acteurs a ensuite été défini d'un commun accord et un concours a été lancé pour les motiver à obtenir les meilleurs résultats possibles dans ce domaine.

Un autre bon exemple (en prévision à ce stade) nous vient du **Kirghizistan** :

« Il est prévu de réaliser une telle analyse dans le cadre du programme d'intégration de la problématique migratoire qui est déployé au Kirghizistan. Portant sur les personnes rapatriées (travailleurs migrants revenant de Russie ou d'autres parties du pays), elle se focalisera sur le rôle de l'homme dans la famille et sur les conséquences de la migration. Elle devra déboucher sur des recommandations en vue de réduire les tensions qui se créent lors du retour des hommes dans leur foyer. » (Laurence Strübin, BUCO Kirghizistan)

Plusieurs BUCO présentent également la façon dont ils procèdent pour **impliquer les hommes dans leur démarche de promotion de l'égalité des sexes**, surtout en ce qui concerne la violence de genre. A partir des analyses du contexte et des rôles masculins / féminins, la Colombie et le Programme régional d'aide psychosociale des Grands Lacs mènent un travail auprès des hommes violents ou modifient leur méthodologie et leur programme pour tenir compte des résultats de leur réflexion.

« Travailler avec des groupes spécifiques, notamment les hommes violents ou les femmes violées, est devenu incontournable grâce aux analyses de contexte régulières, réalisées tous les six mois par nos partenaires. » (Aziza Aziz-Suleyman, Programme régional d'aide psychosociale des Grands Lacs)

Par ailleurs, la Jordanie pointe la problématique des femmes qui, dans les régions en proie à des conflits, prennent en main le foyer et se voient contraintes d'endosser de **nouveaux rôles** en l'absence du soutien de famille, tué ou emprisonné. Il est alors important de concevoir des projets qui tiennent compte de ce changement de statut.

D'autres BUCO (Burkina Faso, Jordanie, Kirghizistan, Laos, Gaza et Cisjordanie, Honduras) et HELVETAS donnent également des précisions sur la façon dont ils ont intégré les **résultats de ces analyses dans leur programme ou projet** (sous-question 2), bien que ce ne soit pas systématiquement le cas.

« Pour intégrer la problématique du genre dans les activités de projet, nous avons pris appui sur les données et les recommandations issues de l'étude d'impact selon le sexe ainsi que des examens à mi-parcours et des enquêtes initiales afin de mieux préparer les partenaires concernés à la prise en compte systématique des sexospécificités. Les principaux constats établis nous ont également servi de base de référence factuelle pour les débats de politique menés à l'occasion des tables rondes de niveau national, des réunions de pilotage du projet et des discussions du groupe de travail. Enfin, les données ventilées par sexe nous ont permis d'améliorer le système de monitoring du projet. » (Phothong Liliphong, BUCO Laos)

2.4 Importance de l'Agenda 2030

En répondant à la question 4, les BUCO et les partenaires ont réfléchi aux nouvelles **possibilités offertes par l'Agenda 2030** et à la **contribution à apporter au niveau des pays** pour promouvoir la mise en œuvre des ODD 5 et 16 (sous-question 1). La Mongolie, le Burkina Faso, le Bénin, la Somalie, le Laos, Gaza et la Cisjordanie, Haïti, la Tunisie et le Tchad soulignent **l'importance des données probantes**, issues de statistiques fiables, en précisant qu'il faut recueillir des informations ventilées par sexe, effectuer une analyse du contexte fondée sur des faits établis en matière de genre puis planifier et mettre en œuvre les activités sur cette base. Ils mettent également l'accent sur la nécessité de disposer d'indicateurs sexospécifiques pour mener à bien le processus de monitoring et d'évaluation (voir également le point 2.2).

« Fort de son partenariat de longue date avec l'Institut officiel de la statistique pour la Palestine, le bureau suisse de coopération s'attachera à faire en sorte que les données de référence ventilées par sexe soient rigoureusement prises en compte dans les plans, les programmes et les stratégies à l'échelon national. » (Terry Boulata, BUCO Gaza et Cisjordanie)

La Colombie, le BUCO Grands Lacs, la Jordanie, la Tunisie et le Tchad insistent sur le fait qu'il faut absolument renforcer la **coopération** pour pouvoir mettre en œuvre les ODD 5 et 16. La Jordanie estime en outre que, pour atteindre ce but, il est essentiel d'impliquer les différents acteurs et la Tunisie propose même une cartographie des parties prenantes en vue d'identifier celles qui jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre. La Colombie a mis sur pied un groupe d'experts consacré au genre dans le cadre de la coopération internationale, le BUCO Grands Lacs souligne l'importance de la collaboration avec le gouvernement, les OSC et les médias tandis que la Tunisie revient sur la nécessité d'exploiter les synergies et de clarifier les rôles des différents acteurs. Le Tchad relève par ailleurs le rôle essentiel des associations féminines.

« Les associations féminines jouent un rôle crucial dans l'autonomisation des femmes et leur participation aux processus de planification et de budgétisation nationaux sera essentielle à la mise en œuvre des ODD. » (Béguy Ramadji et Rémadji Mani, BUCO Tchad)

L'importance que revêtent les **plans d'action nationaux** à l'appui de la mise en œuvre des ODD, et/ou leur rattachement à des instruments en place à l'échelle du pays (par exemple des cadres stratégiques de réduction de la pauvreté ou des plans d'action nationaux élaborés en vertu de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies), est relevée par le Kirghizistan, le BUCO Grands Lacs et la Jordanie. Le Burkina Faso, le Kirghizistan, le Laos, Haïti et le Tchad font valoir la nécessité d'assurer **l'intégration transversale de la dimension de genre** (associée à d'autres facteurs). Au nombre des outils préconisés figurent également les systèmes de **budgetisation favorisant l'égalité des sexes** (Programme régional d'aide psychosociale des Grands Lacs, Bénin, Haïti, Tunisie) ou encore les actions de **discrimination positive** (Colombie, Haïti, Tchad). Le Burkina Faso considère qu'il est nécessaire d'associer différents instruments.

Pour le Laos, le Bénin, le Programme régional d'aide psychosociale des Grands Lacs, le BUCO Grands Lacs et la Tunisie, le **renforcement des capacités** (au niveau des gouvernements et des OSC) joue un rôle particulièrement important (voir également le point 2.2). Le Burkina Faso, le Bénin, la Jordanie et le Tchad estiment par ailleurs que la mise en œuvre des ODD 5 et 16 suppose avant tout la mobilisation de **moyens techniques et financiers**. De l'avis du Tchad, il faut dépasser les enjeux liés aux OMD, tels que l'éducation et la santé, pour se concentrer sur ceux qui relèvent des ODD, et notamment la réduction de la violence, l'émancipation économique ainsi que la défense des droits sexuels et reproductifs.

La Tunisie, le Tchad et le Laos soulignent l'importance du travail mené auprès des populations les **plus vulnérables** (les femmes comme les minorités ethniques). Des **pays et régions en proie à des conflits**, comme la Somalie et les Grands Lacs, témoignent de la place secondaire qu'occupent chez eux les ODD, compte tenu des efforts considérables à déployer par les autorités pour assurer la fourniture des services dans des contextes aussi fragiles.

« Mais tout ceci ne peut passer que par une **stabilisation de l'environnement politique et sécuritaire local**. Là est le défi à relever dans la région des Grands Lacs. » (Aziza Aziz-Suleyman, Programme régional d'aide psychosociale des Grands Lacs)

Divers BUCO (Grands Lacs, Jordanie, Tunisie, Burkina Faso) mentionnent **le lien étroit qui existe entre les ODD 5 et 16**, comme entre tous les objectifs de l'Agenda 2030 (sous-question 2). La réalisation de l'ODD 16 passe nécessairement par l'instauration de l'égalité des sexes, et inversement.

« Les deux objectifs sont indissociables. Si l'ODD 5 n'est pas mis en œuvre, l'ODD 16 ne pourra pas être atteint non plus – et l'inverse est tout aussi vrai. » (Raeda Nimrat, BUCO Jordanie)

S'agissant du soutien que la DDC pourrait apporter aux pays partenaires pour le **monitoring des progrès** réalisés dans la mise en œuvre des ODD 5 et 16 (sous-question 3), les BUCO font valoir la nécessité de sensibiliser les gouvernements à leur obligation de rendre compte des avancées accomplies dans le cadre de l'Agenda 2030 (Tunisie). Le Burkina Faso, le Bénin, Haïti ainsi que Gaza et la Cisjordanie accordent une grande importance au mécanisme d'établissement des rapports destinés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), s'appuyant à la fois sur des comptes-rendus périodiques des gouvernements et sur les rapports parallèles des organisations de la société civile.

« Haïti a soumis son dernier rapport combiné de la CEDEF cette année. Les recommandations du comité peuvent servir de référentiel pour les actions futures sur les différents axes d'intervention de la DDC. » (Kenise Phanord, BUCO Haïti)

Haïti met aussi en relief la nécessité de **capitaliser les bonnes pratiques**, tandis que le Bénin suggère un renforcement des **synergies** entre les deux objectifs en vue d'obtenir de meilleurs résultats. La Jordanie souligne l'importance des plans d'actions nationaux en vertu de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

3. Synthèse des principales problématiques mises en évidence

La rigidité des **normes traditionnelles et des stéréotypes de genre** ainsi que la persistance des obstacles sociaux et culturels empêchant les femmes de participer à la vie économique et d'avoir accès aux ressources sont considérées comme des problèmes généraux et fondamentaux par bon nombre de participants (Tadjikistan, Mongolie, Laos, Tunisie, Afghanistan, Grands Lacs, Honduras, Népal, Jordanie, Burkina Faso, bureau de la Corne de l'Afrique en Somalie et bureau régional de la Corne de l'Afrique). Ces stéréotypes sexistes et les déséquilibres de pouvoir entre hommes et femmes font partie des causes profondes des inégalités entre les sexes et de la violence basée sur le genre.

« Les principales conclusions (*d'une étude qualitative consacrée aux inégalités entre les sexes – note de l'éditeur*) et recommandations: (...). Les communautés locales sont peu enclines à faire évoluer les schémas sociaux et culturels qui conditionnent les comportements des hommes et des femmes ou à renforcer le rôle joué par ces dernières. Les normes de conduite traditionnelles excluent toute participation des femmes aux processus publics et politiques (...). Dans toutes les composantes de notre projet intégré, la priorité a été donnée à l'amélioration des rôles des deux sexes et à l'engagement plus actif des femmes et des jeunes dans la vie locale et les prises de décisions, afin de répondre aux besoins des catégories de personnes les plus vulnérables dans la région. » (Djabborov Shodiboy, BUCO Tadjikistan)

« Le problème du féminicide ne peut pas être considéré uniquement comme un produit de la culture machiste qui intègre et normalise la violence à l'égard des femmes, car il est aussi la manifestation d'un rapport de force. » (Inanna Göbel-Bösch et Geneviève Federspiel, BUCO Honduras)

L'implication des hommes et des garçons dans la démarche de promotion de l'égalité des sexes est mentionnée par le BUCO Grands Lacs, la Tunisie, la Colombie et le Burkina Faso.

« Il est important de faire savoir à nos différents partenaires et aux agences d'exécution qu'intégrer le genre, c'est aussi impliquer les hommes dans le changement et dans la construction de relations plus égalitaires entre les deux sexes (Said Zekri et Nejla Ghachem, BUCO Tunisie). »

La question de la prise en charge des **soins et des tâches domestiques**, et donc des différences dans l'emploi du temps et les contraintes propres aux hommes et aux femmes, est considérée comme hautement problématique par Swisspeace et par les BUCO en Ethiopie, en Colombie et au Honduras, qui voient là une cause profonde de l'inégalité entre les sexes.

« Par ailleurs, les actions menées pour l'assainissement des eaux dans le cadre du projet ont permis aux femmes de gagner beaucoup de temps car, dans les communautés pastorales d'Ethiopie, ce sont elles qui sont traditionnellement chargées de trouver de l'eau pour les usages domestiques (...). En étant plus disponibles, elles ont pu s'investir davantage dans d'autres activités économiques en dehors de leurs tâches quotidiennes. » (Lemma Belay, BUCO Ethiopie).

Plusieurs bons exemples ont été cités par les participants (Cambodge, Kirghizistan, Népal, Afghanistan, Ethiopie, Jordanie, Burkina Faso, Kenya, Tunisie, Laos et région des Grands Lacs) en ce qui concerne **la promotion de l'accès des femmes aux moyens de production, à l'éducation et à la formation professionnelle ainsi que de leur émancipation économique** (voir aussi le point 2.1 concernant le PSG 4). Bon nombre de pays, de projets et de programmes (Afghanistan, Colombie, Tunisie, Haïti, Tchad, BUCO Grands Lacs, Helvetas et Swisspeace) mettent l'accent sur l'impact déterminant de la **discrimination positive et des quotas** quand il s'agit d'encourager une participation active et significative des femmes aux processus décisionnels, en soulignant la nécessité d'allouer des ressources à des projets en faveur de l'égalité des sexes dans le cadre des initiatives visant à promouvoir la gouvernance locale, l'accès à la terre, la participation politique ou le développement rural (Laos, Kirghizistan, Somalie, Bolivie, Burkina Faso, bureau régional de la Corne de l'Afrique, Tchad, Haïti, Cambodge, Grands Lacs et HEKS / EPER Entraide Protestante Suisse au Sénégal).

« La Coopération suisse a apporté son appui à l'exercice d'évaluation des performances des communes, assorti d'un système de bonus du financement national basé sur la note obtenue. Parmi les critères, elle a fait inscrire une cotation particulière pour les projets spécifiques aux femmes (maternités, entretien des fontaines publiques, aménagement des installations

sanitaires dans les centres de santé, etc.), afin de faire en sorte que l'affectation des ressources communales tienne compte des besoins de toutes les couches de la population. » (Caroline Tissot, BUCO Grands Lacs)

Une fois encore, la plupart des pays soulèvent la question de **l'accès à la justice** ainsi que du **renforcement des institutions et du développement des capacités** du personnel dans des secteurs tels que la justice, la police, la santé et la recherche (Laos, Afghanistan, Tunisie, Cambodge, Tchad, Gaza et Cisjordanie, Grands Lacs, Honduras, Jordanie, Népal, Bolivie, Burkina Faso, Haïti, Mongolie, HELVETAS et HEKS / EPER Entraide Protestante Suisse dans le cadre de ses projets au Zimbabwe et en Colombie) (voir aussi le point 2.1 concernant le PSG 3). Un autre aspect a été jugé primordial par la Mongolie, la Somalie, le Burkina Faso, le Tadjikistan, la Tunisie, le Kirghizistan, la région des Grands Lacs, l'Ukraine et le Laos, à savoir **la collecte de données et d'informations factuelles**, jugées indispensables pour l'élaboration des politiques et le monitoring des progrès.

« Le projet de la DDC pour la Mongolie, qui vient tout juste d'être approuvé (...), permet d'obtenir des données probantes, de développer les connaissances des causes profondes, de sensibiliser la population et les décideurs et d'améliorer les réponses apportées aux victimes de ce phénomène intolérable. Grâce à l'enquête nationale sur la violence sexospécifique / domestique qui a été proposée pour ce projet, nous disposerons de davantage de données et pourrons ainsi développer les capacités du personnel de nos partenaires nationaux, dont l'Office national de la statistique et les services de police. Cette approche cadre parfaitement avec les exigences du nouveau programme pour l'après-2015, qui accorde la plus haute importance à la collecte de données à même d'éclairer les processus d'élaboration des politiques et de monitoring de leur mise en œuvre. » (Nyamjav Erdenesaikhan et Daniel Valengi, BUCO Mongolie).

Plusieurs BUCO, dont ceux des Grands Lacs, du Cambodge et de la Corne de l'Afrique, tiennent également à préciser combien il est difficile de tenir compte des sexospécificités quand le **travail s'inscrit dans un contexte fragile**. Ils décrivent ce que recouvrent les processus de transformation des conflits, de stabilisation et de fourniture des services dans un tel environnement, tout en soulignant les liens d'interdépendance qui existent entre eux.

« Les standards normatifs prévus par les ODD se situent dans une perspective à long terme alors que la Somalie doit affronter une dure réalité aujourd'hui et qu'elle peine à mettre en place ses propres systèmes pour pouvoir relever les défis auxquels elle fait face. Le pays a une foule de priorités à gérer et doit se concentrer sur la situation nationale avant de pouvoir adopter un point de vue global. » (Catherine Wangechi Muriithi, bureau de la Corne de l'Afrique en Somalie).

Par ailleurs, l'importance de la **prise en compte de la situation de conflit dans la gestion des programmes en tant qu'enjeu transversal** (associée à l'intégration systématique des sexospécificités) est mise en avant explicitement par le Cambodge ainsi que la Tunisie, et implicitement par beaucoup d'autres BUCO et partenaires.

« En ce qui concerne les conflits, il est extrêmement important d'impliquer la population féminine car, selon les formes qu'ils revêtent, ils n'ont pas les mêmes effets sur les hommes et sur les femmes, et sur les relations qu'ils entretiennent. » (Said Zekri et Nejla Chachem, BUCO Tunisie).

Annexe : (ne pas traduire)

Contributions from cooperation (COOF), programme (PROOF) and regional offices came from COOF Bolivia (Mila Reynolds Brun), COOF Tajikistan (Djabborov Shodiboy), COOF Mongolia (Nyamjav Erdenesaikhan and Daniel Valengi), COOF Burkina Faso (Habibou Kouanda), COOF Cambodia (Channisai Muong), Horn of Africa Somalia Office (Catherine Wangechi Muriithi), Horn of Africa Regional Office (i.e. Ethiopia, Kenya, Somalia) (Abdullahi Khalif), COOF Kyrgyzstan (Laurence Strübin), Regional Psychosocial Programme Great Lakes (Aziza Aziz-Suleyman), COOF Lao (Phothong Siliphong), COOF Benin (Blandine Agossoucodjia), COOF Ukraine (Christian Disler and Ludmyla Nestrlyay), PROOF Haiti (Kenise Phanord), COOF Afghanistan (Mélanie Büsch), COOF Niger (Soufiyane Amadou), COOF Ethiopia (Lemma Belay), COOF Gaza and Westbank (Terry Boulata), COOF Great Lakes (Caroline Tissot), COOF Colombia (Sierra Gama Claudia Catalina), COOF Honduras (Inanna Göbel-Bösch & Geneviève Federspiel), PROOF Tunisia (Said Zekri and Nejla Ghachem), COOF Tchad (Béguy Ramadji et Rémadji Mani), COOF Nepal (Yamuna Ghale and Rajesh Hamal) and COOF Jordan (Raeda Nimrat).

Contributions from partners were sent from HEKS / EPER Swiss Church Aid (Una Hombrecht and Andrea Kolb), HELVETAS (Esther Marthaler and Jane Carter), Caritas Switzerland (Katharina Thurnheer) and swisspeace (Sidonia Gabriel and Cécile Druey).